

Conférence Vélo Suisse

06 juin 2024



agglo
VALAIS
CENTRAL

1 | Accueil

Ordre du jour

1. Accueil et ordre du jour
2. Présentation générale de l'Agglo Valais central
3. Les enjeux liés à la mobilité douce
4. Divers et questions



2. L'Agglo Valais central

agglo
VALAIS
CENTRAL

2 | L'Agglo Valais central

La politique des agglomérations

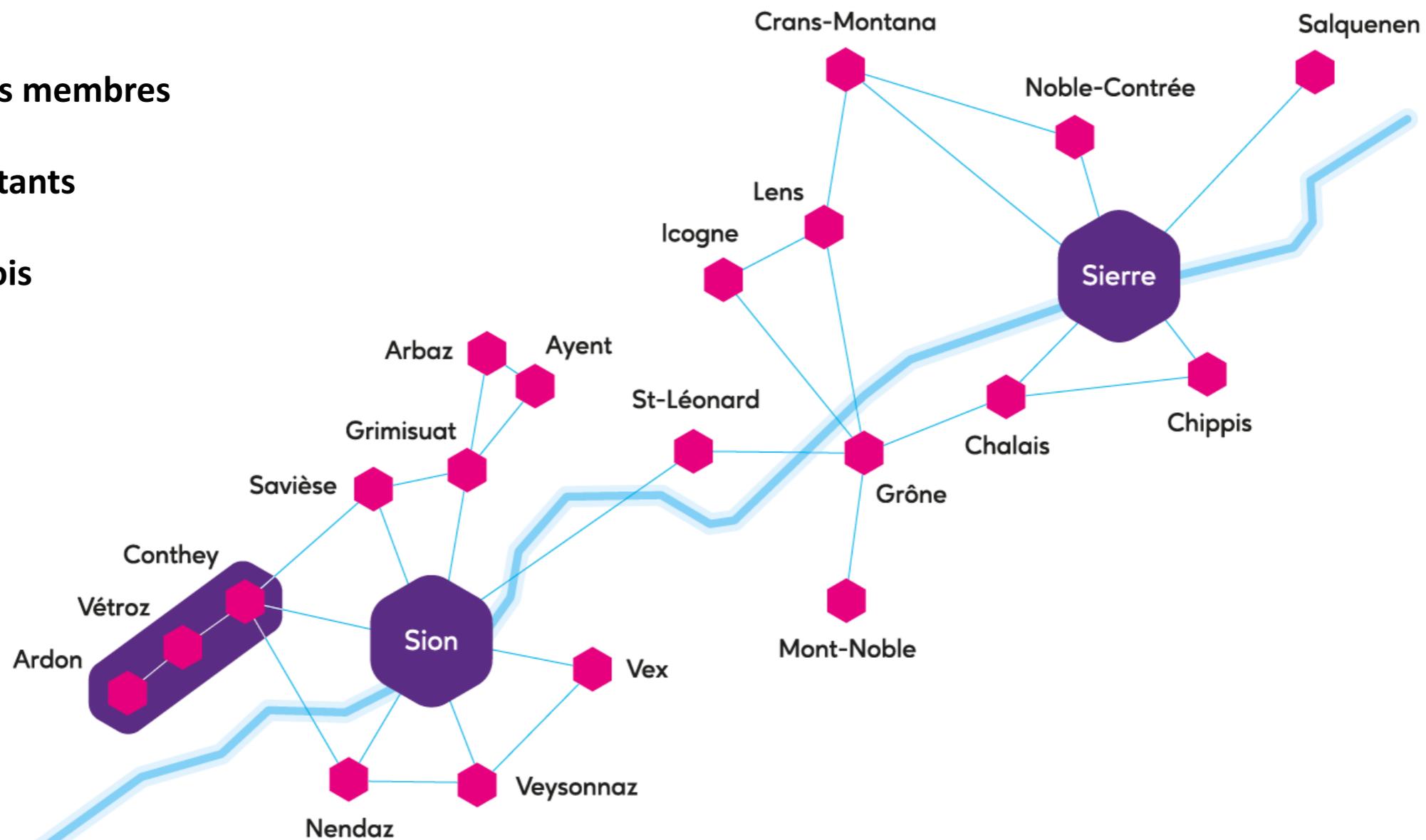
- Un instrument mis sur pied par la Confédération pour soutenir des projets d'infrastructures en lien avec la mobilité dans les agglomérations.
- Basé sur l'ordonnance pour le trafic d'agglomération (OPTA) et le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA).
- Le périmètre des communes pouvant bénéficier de ce soutien est fixé par la Confédération.
- Selon la qualité du projet déposé et la cohérence des mesures proposées, le cofinancement fédéral pour la réalisation des infrastructures retenues se situe entre 30% et 50%.
- Deux projets ont déjà été approuvés (PA2 et PA3) et un troisième (PA5) est en cours d'élaboration.
- **De ces PA ont émergé de nombreuses réflexions et réalisations en lien avec les mobilités douces.**

2 | L'Agglo Valais central

22 communes membres

130'000 habitants

75'000 emplois





3. Les enjeux mobilité douce

3 | Les enjeux mobilité douce

La mise en œuvre via les projets d'agglomération

3 | Les enjeux mobilité douce

Mise en œuvre des mesures des PA2 et PA3

- Dans le cadre des projets d'agglomération de 2^e (PA2) et 3^e (PA3) génération, près de 85 mesures infrastructurelles en lien avec la mobilité ont été retenues par Berne pour un cofinancement.
- 32 mesures sont aujourd'hui terminées ou en cours de réalisation et ont bénéficié de près de CHF 11 millions de cofinancement.
- Les travaux en lien avec les mesures du PA2 doivent débiter avant la fin décembre 2027 et ceux en lien avec les mesures du PA3 avant la fin décembre 2025.
- Un PA5 sera déposé à Berne en mars 2025 pour des réalisations prévues entre 2028 et 2032.
- A travers ces projets, de nombreuses infrastructures en lien avec **les mobilités douces** ont été réalisées entre Ardon et Salquenen.

3 | Les enjeux mobilité douce

Quelques mesures en lien avec les mobilités douces

- Nouvelle passerelle mobilités douces sur l'A9 entre le parking des Echutes et le pôle santé de Sion

3 | Les enjeux mobilité douce



3 | Les enjeux mobilité douce

Quelques mesures en lien avec les mobilités douces

- Nouvelle passerelle mobilités douces sur l'A9 entre le parking des Echutes et le pôle santé de Sion
- Réaménagement de la rue de l'Industrie à Sion

3 | Les enjeux mobilité douce



3 | Les enjeux mobilité douce

Quelques mesures en lien avec les mobilités douces

- Nouvelle passerelle mobilités douces sur l'A9 entre le parking des Echutes et le pôle santé de Sion
- Réaménagement de la rue de l'Industrie à Sion
- Réaménagement de la rue des Aubépines à Sion

3 | Les enjeux mobilité douce



3 | Les enjeux mobilité douce

Quelques mesures en lien avec les mobilités douces

- Nouvelle passerelle mobilités douces sur l'A9 entre le parking des Echutes et le pôle santé de Sion
- Réaménagement de la rue de l'Industrie à Sion
- Réaménagement de la rue des Aubépines à Sion
- Nouvelle passerelle pour les mobilités douces sur la Lienne entre Uvrier et Saint-Léonard

3 | Les enjeux mobilité douce



3 | Les enjeux mobilité douce

Quelques mesures en lien avec les mobilités douces

- Nouvelle passerelle mobilités douces sur l'A9 entre le parking des Echutes et le pôle santé de Sion
- Réaménagement de la rue de l'Industrie à Sion
- Réaménagement de la rue des Aubépinnes à Sion
- Nouvelle passerelle pour les mobilités douces sur la Lienne entre Uvrier et Saint-Léonard
- Aménagement d'une piste cyclable entre la gare de Sierre et Chippis

3 | Les enjeux mobilité douce



3 | Les enjeux mobilité douce

Quelques mesures en lien avec les mobilités douces

- Nouvelle passerelle mobilités douces sur l'A9 entre le parking des Echutes et le pôle santé de Sion
- Réaménagement de la rue de l'Industrie à Sion
- Réaménagement de la rue des Aubépines à Sion
- Nouvelle passerelle pour les mobilités douces sur la Lienne entre Uvrier et Saint-Léonard
- Aménagement d'une piste cyclable entre la gare de Sierre et Chippis
- Requalification de l'esplanade et l'avenue de la Gare à Sierre

3 | Les enjeux mobilité douce



3 | Les enjeux mobilité douce

Quelques mesures en lien avec les mobilités douces

- Nouvelle passerelle mobilités douces sur l'A9 entre le parking des Echutes et le pôle santé de Sion
- Réaménagement de la rue de l'Industrie à Sion
- Réaménagement de la rue des Aubépines à Sion
- Nouvelle passerelle pour les mobilités douces sur la Lienne entre Uvrier et Saint-Léonard
- Aménagement d'une piste cyclable entre la gare de Sierre et Chippis
- Requalification de l'esplanade et l'avenue de la Gare à Sierre
- Mise en place d'infrastructures de stationnement pour les vélos sur les communes de l'agglomération

3 | Les enjeux mobilité douce



3 | Les enjeux mobilité douce



3 | Les enjeux mobilité douce



3 | Les enjeux mobilité douce

Les plans sectoriels de mobilité cycliste quotidienne

3 | Les enjeux mobilité douce

Les planifications directrices

- L'Agglo Valais central coordonne, sur mandat de prestations du SDM, les études liées aux plans sectoriels de mobilité douce cycliste quotidienne.
- Outil développé par le canton en cocréation avec les communes permettant de planifier des réseaux cyclables du quotidien cohérents, sécurisés et continus.
- Découle de la loi fédérale sur les voies cyclables qui demande de planifier les réseaux dans un délai de 5 ans (2027) et de les réaliser dans les 20 ans (2042).
- Ces planifications se basent également sur la loi cantonale sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne (LTPMD) entrée en vigueur en janvier 2023.
- Un premier plan sectoriel a été réalisé à l'échelle des communes de Sion, Savièse, Grimisuat, Ayent et Arbaz et un deuxième est en cours de validation du côté de Sierre, Chalais, Chippis, Saint-Léonard, Grône et Salquenen
- Un troisième vient de démarrer avec les communes de **Sion, Nendaz, Vex, Conthey, Ardon et Vétroz.**

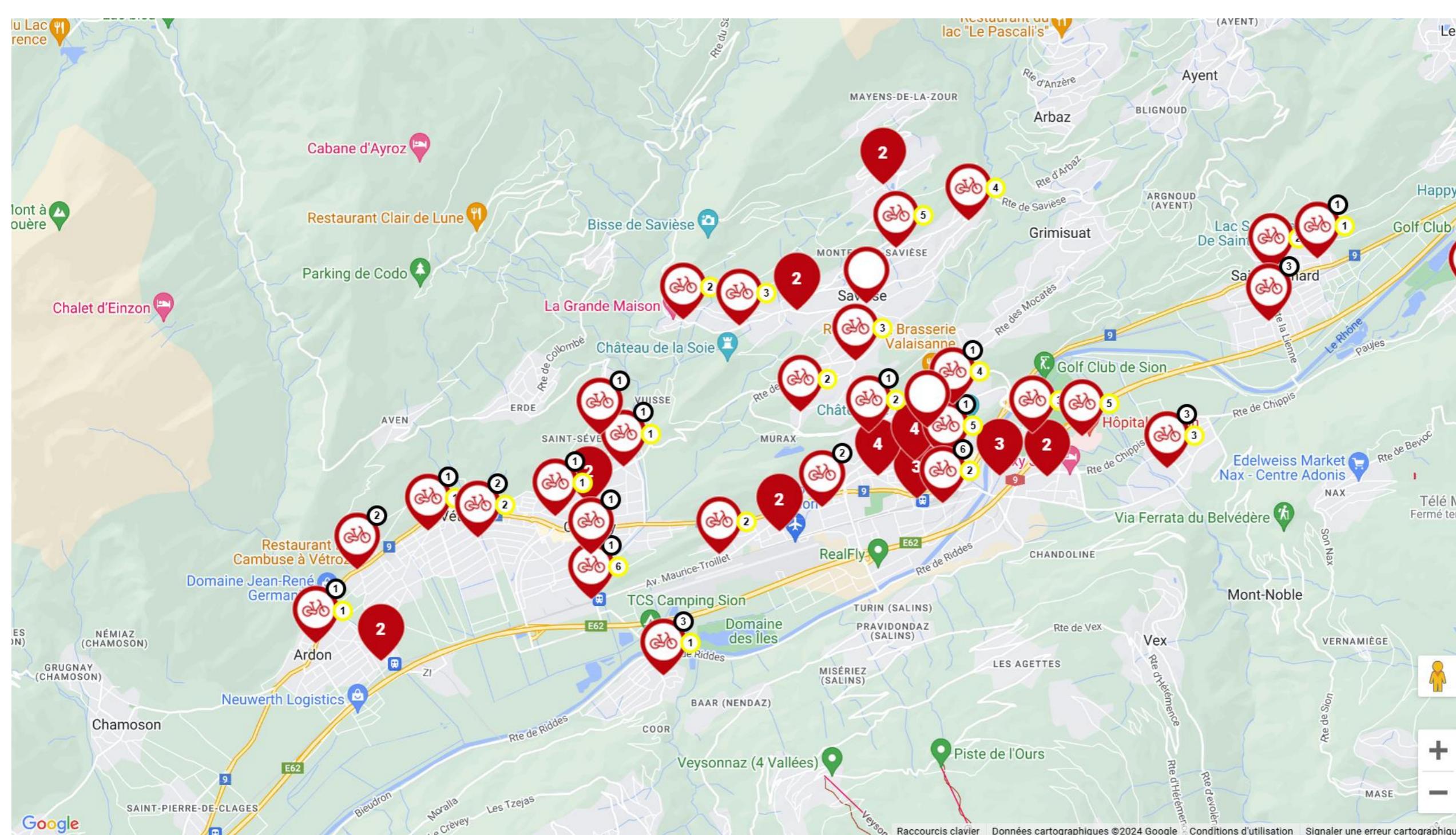
3 | Les enjeux mobilité douce

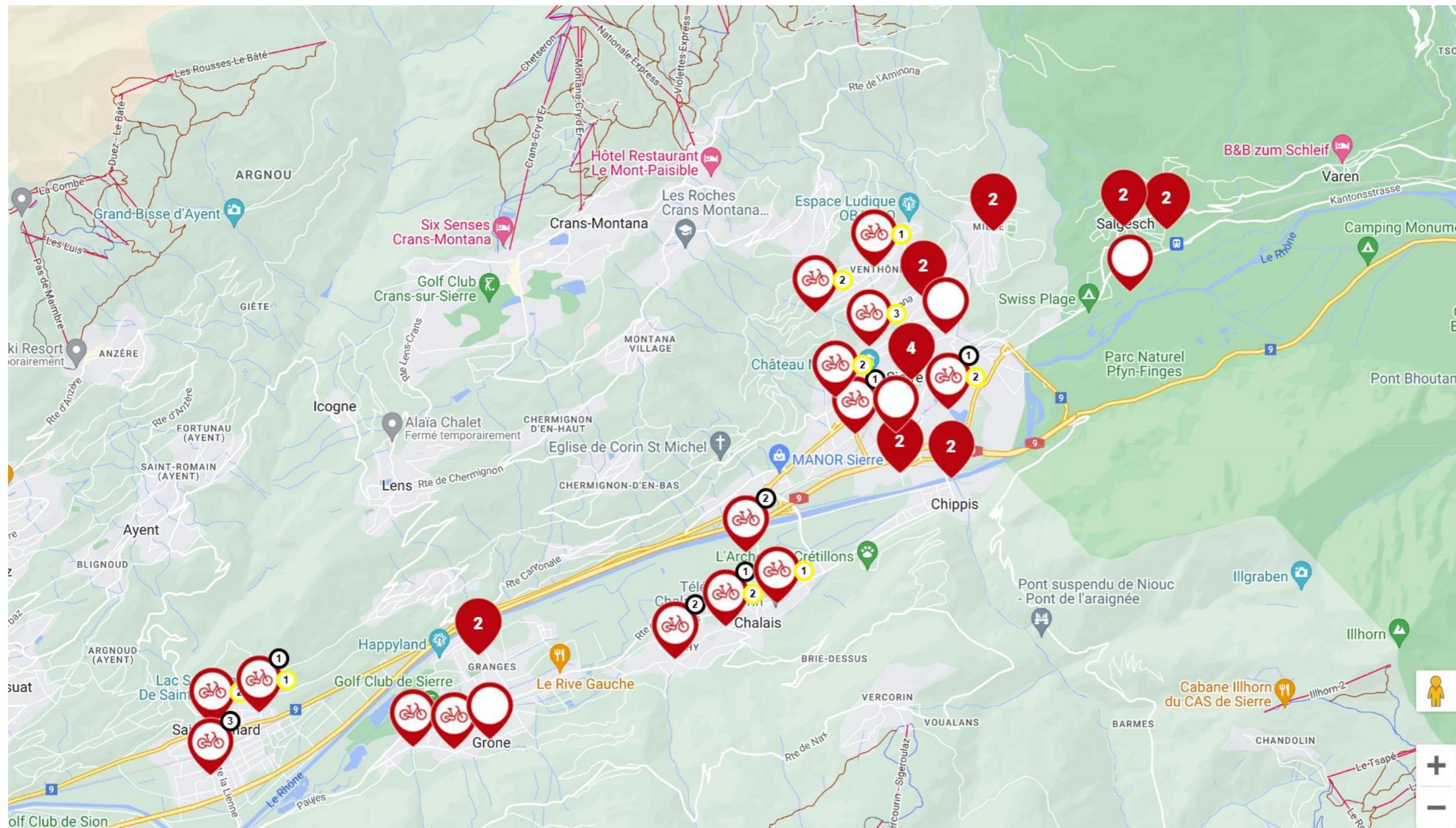
Le réseau de vélos en libre-service

3 | Les enjeux mobilité douce

Le réseau de vélos en libre-service

- Le réseau de vélos en libre-service de l'Agglo Valais central dessert 13 communes de l'agglomération, entre Ardon et Salquenen.
- 90 stations et 300 vélos sont à disposition des usagers, dont 75% sont équipés d'une assistance électrique limitée à 25 km/h.
- Actuellement, 2'100 utilisateurs sont inscrits sur l'application mobile de Vélospot et utilisent régulièrement le réseau Agglo Valais central.
- En place depuis le 1^{er} mai 2023, ce sont 43'000 trajets qui ont été réalisés jusqu'à ce jour, soit une moyenne de 3'300 déplacements par mois et 110 trajets par jour.
- Le réseau est encore appelé à se développer dans les mois à venir, avec l'installation de nouvelles stations.





3 | Les enjeux mobilité douce

En résumé

- L'Agglo Valais central accompagne les collectivités publiques dans la planification et la mise en œuvre de projets intercommunaux en lien avec la mobilité et l'aménagement du territoire (plan sectoriel, VLS, etc.).
- Grâce à la politique fédérale des agglomérations, d'importants soutiens sont versés par la Confédération dans la réalisation d'infrastructures de mobilité.
- Près de CHF 60 millions ont été sécurisés via les PA2 et PA3 et plus de CHF 11 millions sont d'ores et déjà revenus aux communes et au Canton à travers la mise en œuvre de 32 mesures de mobilité.
- Un projet d'agglomération de 5^e génération est en cours de préparation et sera déposé à Berne en mars 2025.
- Les infrastructures retenues dans ce projet par la Confédération devront se réaliser **entre 2028 et 2032**.



4. Divers et questions

agglo
VALAIS
CENTRAL

4 | Divers et questions

Merci pour votre attention

www.agglo-valais-central.ch

coordinateur@agglo-valais-central.ch